



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sarrazac

Siège social : Mairie déléguée, Place Taillardat
SARRAZAC

46000 CRESSENSAC- SARRAZAC

Déclarée à la Sous-Préfecture de GOURDON le 02-07-1990

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre association qui se tiendra le :

Vendredi 23 août 2019 à 18h30
Mairie déléguée de Sarrazac, salle du conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport d'activités,
- Rapport financier du Trésorier,
- Conseil d'Administration,
- Présentations des activités et des projets,
- Questions diverses.

Si vous souhaitez faire partie du conseil d'administration le faire savoir à la présidente par courrier une semaine avant l'assemblée à l'adresse de l'association ci dessus.

Suivant l'article 11 des statuts.

Tout membre peut demander qu'une question soit portée à l'ordre du jour en soumettant au président au moins une semaine avant la date de l'assemblée générale.*

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier.*

*** A renvoyer une semaine minimum avant la date de l'assemblée générale adressé à la présidente à l'adresse de l'association.**

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le 7 août 2018
La présidente
Anne Marie Franco

✂

POUVOIR

Je soussigné (nom, prénom).....

demeurant.....

donne pouvoir à (nom, prénom).....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sarrazac du 23 août 2019, à 18h30, qui se tiendra à la Mairie de Sarrazac, salle du Conseil.

Date et signature